

LE CCAS RECRUTE!



Centre Communal d'Action Sociale 100 rue des Remparts - CS 20813 - 83051 Toulon Cedex Tél : 04 94 24 65 00 - www.toulon.fr/ccas

Validation : Oui /non Signature : CV/SM/JS

> APPEL A CANDIDATURES INTERNE EXTERNE

Un responsable du Service Autonomie à Domicile (SAD) - (H/F)

Poste à temps complet Filière administrative ou sanitaire Cadre d'emplois des attachés territoriaux ou cadre de santé Catégorie A

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de TOULON est un établissement public administratif qui met en œuvre la politique sociale communale en organisant des actions de solidarité dans la lutte contre l'exclusion et dans l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap.

Il dispose de trois Directions encadrées par une Direction Générale : Direction de l'Autonomie, Direction de l'Inclusion et de la Solidarité, Direction des Ressources Moyens Généraux.

La Direction de l'Autonomie participe à la définition des orientations en matière de politique d'action sociale de la collectivité en faveur du parcours de vie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap handicapées.

Elle conduit la politique sociale en faveur de l'autonomie et son évaluation. Elle pilote, coordonne et adapte l'offre de services de la direction de l'Autonomie (CLIC, SAD, Résidences Autonomies et l'EHPAD) pour répondre aux besoins de la population cible.



Présentation du Service Autonomie à Domicile :
Rattaché à la Direction de l'Autonomie, le Service
Autonomie à Domicile (SAD) rassemble tous les services
à la personne concourant au maintien à domicile :
accompagnement, aides et soins.
Le SAD a pour mission d'organiser l'accompagnement à
domicile pour aider les personnes âgées dans leurs
activités et tâches quotidiennes (s'habiller, faire les
courses, préparer les repas, aide administrative ...) et
pour répondre aux besoins de soins (aide à la toilette,
observance soignante, pansements, injections, ...).

leurs aidants informels, de sensibilisation à la bientraitance et de lutte contre la maltraitance des personnes accompagnées auprès des professionnels. Le SAD propose également le portage de repas à domicile, produits par l'Unité de Production Culinaire du CCAS et livres par un prestataire externe

Il assure également une mission de prévention et de soutien auprès des personnes àgées à domicile et de

Sous l'autorité hiérarchique directe du Directeur de l'Autonomie, le/la responsable du service autonomie à domicile (SAD) du CCAS de Toulon gère une structure qui propose au domicile des patients des prestations d'aide et de soins. Ses principales missions sont :

- Assurer le pilotage du service autonomie à domicile,
- > Animer une équipe pluridisciplinaire,
- Participer à la gestion des ressources humaines en collaboration avec le service RH,
- Participer aux projets transversaux du CCAS,
- > Développer la visibilité du CCAS

Le responsable du service autonomie à domicile doit connaître le statut de la Fonction Publique Territoriale et la charte des droits et libertés de la personne âgée et maîtriser les enjeux du maintien à domicile des personnes âgées.

Vous voulez servir l'intérêt général, vous savez fédérer, vous aimez les défis.

Doté(e) d'un très bon relationnel, sachant faire preuve de diplomatie et de bienveillance, vous savez être à l'écoute et vous adapter à des interlocuteurs différents et à des situations variées.

Vous avez le sens des responsabilités, du service public et du travail en équipe.

La Direction de l'Autonomie du CCAS de Toulon recherche son futur Pilote du Service Autonomie à Domicile. Soutenu par un responsable de la qualité des soins et un responsable autonomie, vous avez envie de :

- développer, superviser, évaluer l'ensemble des services à domicile (SAAD/Portage de repas/SSIAD),
- garantir le bon fonctionnement du service, sa qualité et son déploiement dans le respect des valeurs du CCAS et du budget accordé.
- · développer des partenariats et projets innovants,
- garantir et promouvoir l'image du service

Saisissez cette opportunité et rejoignez notre équipe.

Indispensables:

- > Très grande disponibilité,
- > Utilisation du véhicule personnel : versement des indemnités kilométriques pour déplacements hors Toulon,
- > Astreinte par roulement.

Lieux de travail :

Siège du CCAS, 100 Rue des remparts 83 000 TOULON

Les horaires sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15, réguliers mais adaptables selon les nécessités du service ou du CCAS : présence notamment nécessaire entre midi et 14h

Vous travaillerez à temps complet du lundi au vendredi, seul et en équipe.

Vous êtes invité(e), si vous le souhaitez, à demander la fiche de poste détaillée au service des ressources humaines à l'adresse suivantes : ressourceshumaines@ccas-toulon.fr

Date limite de dépôt des candidatures : 14/06/2024

Les candidatures (lettre de motivation, CV,) accompagnées du dernier arrêté de situation, du dernier bulletin de salaire et du dernier entretien professionnel (ou dernière fiche de notation) sont à adresser à l'attention de Madame Dominique ANDREOTTI, Vice-présidente du CCAS à l'adresse suivante :

Service des Ressources Humaines – 100, rue des Remparts – CS 20 813 – 83051 TOULON cedex ou par mail : ressourceshumaines@ccas-toulon.fr

Référence de l'offre à mentionner : RCCAS/DARSAD/2024/05

Les données personnelles collectées vous concernant sont réservées à l'usage de la Direction des Ressources Humaines du CCAS de Toulon. Ces données seront conservées 2 ans, et ne pourront être utilisées dans un cadre autre que celui du présent traitement. Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez demander communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant par voie postale : CCAS de Toulon – M. le Délégué à la Protection des Données - 100 rue des remparts, CS 20813 – 83051 Toulon Cedex ou par e-mail : données personnelles@ccas-toulon.fr